

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP 2021-76

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PI2021-05 MISSION DE COORDINATION SPS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE FERMETURE DE L'ISDND DE NICOLE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017;

Vu la délibération n° DL2021/09_02 du 20 septembre 2021 donnant délégations de compétences au Président,

Vu l'estimation des besoins réalisée par les services du Syndicat conditionnant les modalités de publicité et de mise en concurrence,

Vu la consultation publiée le 28 septembre 2021 sur la plateforme d'achats DEMAT AMPA et sur Marchés Online (avis n°3769054),

Vu les 13 offres reçues par voie dématérialisée avant la date limite de remise des offres fixée au 2 novembre 2021 à 16h00,

Vu les critères de jugement des offres :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 40%
- Délais d'exécution : 10%

Au terme de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer le marché n°PI2021-05 à la société ELYFEC SUD-OUEST classée en première position suivant le rapport d'analyse des offres, pour un montant global et forfaitaire de 840€ HT.

Le Président,

- Article 1 : **DÉCIDE** de retenir dans le cadre du marché n° PI2021-05 Mission de coordination SPS dans le cadre des travaux de fermeture de l'ISDND de Nicole, la société ELYFEC SUD-OUEST (Agence de Bordeaux) sise 109, quai Wilson 33130 BEGLES pour un montant global et forfaitaire estimatif de 840€ HT ;
- Article 2 : **PRÉCISE** que le marché sera signé et notifié au titulaire susvisé.

Fait à Damazan, le 15 décembre 2021

Le Président,

Michel MASSET